



Solidarité

Notre amie et Camarade Axelle est en détention provisoire depuis le 1 mai.

Son jugement aura lieu ce Mardi 9 mai 2023 au grand tribunal de Paris.

Des frais de parkings sa voiture s y trouve depuis et autres sont à prévoir c est pourquoi je lance cet appel afin de pouvoir la soutenir au mieux.

La solidarité est ce qui nous a permis de rester des plus pebles aujourd'hui

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/QW8iYAUU>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Yolande De Freitas